



# HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nouméa, le 24 mars 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'ÉTAT APPORTE SON SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

**Face à la situation sanitaire, l'État apporte son soutien aux collectivités calédoniennes et accélère le versement de ses dotations aux Provinces.**

La crise sanitaire liée au coronavirus covid-19 a également des conséquences économiques forte en Nouvelle-Calédonie.

Pour aider les Provinces à faire face aux difficultés actuelles et leur permettre de gérer au mieux la crise, l'État accélère le versement de ses dotations.

Aussi, la dotation globale de fonctionnement des Provinces, d'un montant global de 7 899 564 678 F.CFP (soit environ 66,20 millions d'euros) a fait l'objet d'une délégation exceptionnelle permettant son versement dès le 23 mars 2020 aux trois Provinces, en avance de deux mois sur le calendrier de versement.

Ce versement anticipé permettra aux Provinces de faire face au plus tôt et avec le maximum de ressources à la situation.

#### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

#### Contact presse :

**Audrey Fleurot - Bureau de la Communication Interministérielle**

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : [communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr)

[www.nouvelle-caledonie.gouv.fr](http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr)